

# Protocole Sanitaire

favorisant la 1ère phase du déconfinement

# **ECOLE SAINT PAUL**

Mai 2020

## SOMMAIRE

- A. Engagement des parents
- B. Engagement de l'équipe éducative
- C. Les services
- D. L'entretien des locaux et du matériel

## Le protocole d'URGENCE

- A. La gestion d'un cas suspect chez un élève
- B. La gestion d'un cas suspect chez un adulte
  - C. Nettoyage des locaux si cas testé positif

Le protocole de l'école Saint Paul repose sur les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de la santé à la date du 30 avril 2020.

# Il repose sur les 5 fondamentaux :

- 1- Le maintien de la distanciation physique
- 2- L'application des gestes barrières
- 3- La limitation du brassage des élèves
- 4- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- 5- La formation, l'information et la communication

# A-Engagement des parents

Le rôle des parents, comme celui des adultes encadrants, est déterminant dans la réussite de ce protocole.

- Préparer son enfant au retour à l'école : gestes barrières et nouvelle organisation de l'école.
- Port du masque obligatoire par les enfants du CP au CM2 à l'arrivée à l'école.
  Pour un confort pédagogique, il pourra être retiré lors des cours et durant les temps de récréations.
- L'enfant doit arriver à l'école en bonne santé, pour cela il est impératif de :
- Prendre la température de l'enfant avant le départ pour l'école. Accès impossible à l'école si température supérieure à 37.5.
- Surveiller l'apparition de symptômes.
- Ne pas mettre un enfant à l'école (avec Doliprane) s'il présente des symptômes.
- Informer l'école dans les plus brefs délais, par mail, en cas de symptômes évocateurs d'infection COVID-19 afin que les autres enfants de la classe et les adultes puissent être surveillés.
- Respecter rigoureusement les horaires d'entrées et de sorties.
- S'assurer que l'enfant ait son matériel individuel pour se rendre à l'école.
- Habiller les enfants de manière à ce qu'ils puissent être autonomes
- Port du tablier obligatoire .Les enfants repartent avec leur tablier.
- Assurer le lavage des mains de l'enfant et effectuer une toilette totale au retour de l'école.
  - Veiller à ce que votre enfant n'amène pas des objets de la maison : cartes de jeux, d'objets jouets, etc... dans les poches. Seul le paquet de mouchoirs individuel est autorisé.

Les enfants dont les parents ne respecteront pas cet engagement reprendront la continuité à distance.

# B-Engagement de l'équipe éducative

### > La formation des élèves

Chaque enseignant, lors de la 1<sup>ère</sup> journée de rentrée sensibilisera ses élèves aux gestes barrières contre le Covid-19 et présentera la nouvelle organisation de l'école. Ces gestes seront régulièrement rappelés dans la journée pour éviter tout risque.

- > Le matériel mis à disposition :
  - SAVON et SERVIETTES JETABLES
  - Gel hydroalcoolique sous le contrôle des adultes
  - Mouchoirs
  - visières
  - Masques
  - Gants

# > Garantir les gestes barrières :

### -Lavage des mains :

- \*Entrée dans l'établissement
- \*Avant et après les récréations
- \*Après être allé aux toilettes
- \*Avant et après le déjeuner
- \*Après tout contact
- \*Après avoir tousser ou éternuer

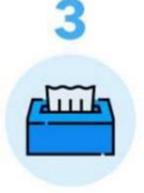


se laver les mains très régulièrement

voir annexe 2



tousser ou éternuer dans son coude



utiliser un mouchoir à usage unique



saluer sans serrer la main et éviter les embrassades, garder ses distances (1 mètre minimum) avec autrui

## Garantir la distanciation physique:

• Classe divisée en groupe en fonction de la capacité d'accueil :

-PS MS : effectif maximal envisagé de 5 élèves/classe

-GS: 10 élèves/ classe

-CP CE1 CM1 CM2 CM12: ½ groupe

-CM1R: 10 élèves/classe

 Aménagement et adaptation des salles de classe de manière à conserver les distances de sécurité d'un mètre, voire deux mètres (code couleur avec pastille collée sur la table et la chaise de chaque élève)

# Aménagement des sanitaires :

Limitation du nombre d'élèves dans les sanitaires.

- 3 élèves maximum présents dans chaque espace sanitaire.
- 1 urinoir sur 2 est condamné pour respecter la distanciation
- 1 cabine condamnée sur 2.

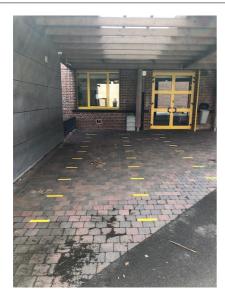
Signalétique : Affichage - Fléchage - Marquage au sol

L'enseignant de surveillance sera constamment présent sur place pour garantir la sécurité de ce lieu et de faire respecter l'application des gestes barrières.





- Aménagement des cours de récréation
  - Balisage des espaces récréatifs.
  - Respect des distances de sécurité entre enfant.
  - Interdiction de jeux de contact, d'utilisation de matériel, d'objets personnels amenés de la maison.
  - interdiction des jeux de ballons
  - marquage au sol respectant la distanciation physique.





Cours maternelle et élémentaire - Site Colbert. (prévu sur le même principe pour le site Royale)

- Aménagement de l'emploi du temps pour éviter le brassage des élèves des autres classes :
  - Un accueil échelonné

1-Semaine du 14 mai au 15 mai : GS/CP/CM2

	GS	СР	CM2
Accueil	8h50	8h30	CM2:8h15
			8H20 : (CM2 du
			CM12C)

#### 2-Semaine du 18 et 19 mai : rentrée de tous les élèves sauf PS et MS

	GS	Cycle2	CYCLE 3:
Accueil	8h50	CP: 09h00	CM1/2C:8h20
		CE1:8h45	CM1:8h25
		CE2:8h30	CM2:8h15

# 3-Du 25 mai au 4 juillet : toutes les classes (PS et MS, sous grande réserve)

	CYCLE 1:	CYCLE 2	CYCLE 3:
Accueil	PS: 09h00	CP: 8h40	CM1/2C:8h20
	MS: 8h55	CE1:8h35	CM1:8h10
	GS: 8h50	CE2:8h30	CM2:8h00

L'accueil se fera à l'extérieur de l'établissement sur le trottoir devant l'établissement en respectant les distances.

Accueil des enfants par leur enseignant. Chaque enseignant veillera à l'hygiène des mains avant d'entrer : utilisation du gel hydroalcoolique.

#### Site Colbert:

GS CP CE1 CE2 PS et MS: entrée 306, rue Gambetta (1ère Grille jaune).

CM1 CM2 CM12: entrée 20 rue jules Lefebvre (côté lycée)

### Site Royale:

Maternelle : entrée du lycée : 62, rue ROYALE

Elémentaire: Porche 60, rue ROYALE

#### -une sortie échelonnée

	CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3
Sortie MIDI	11h45-12h00	11h30-11h45	11h15-11h30
Reprise des	14h00	13h45	13h30
cours			
Sortie SOIR	PS: 16h00	CP: 16h45	CM1: 16h30
	MS: 16h15	CE1: 16H55	CM12:16h35
	GS: 16h30	CE2: 17h00	CM2:16h45

### **SITE ROYALE:**

Maternelle : Accueil du lycée (62, rue royale)

Elémentaire : Sous le porche

#### SITE COLBERT:

Maternelle + CP CE1 et CE2 : 1 ère grille jaune

CM1 CM2 CM1/2: 20, rue Jules Lefebvre (sauf midi: grille jaune Gambetta).

#### - Entrée et sortie des classes échelonnées:

L'entrée en classe se fera un par un en respectant les règles de distanciation notamment au niveau des déplacements pour se rendre à sa table. Par conséquent, le premier élève rentre, s'installe à la table la plus éloignée puis le second la table suivante et ainsi de suite afin de remplir la salle en commençant par le côté opposé à la porte.

Chaque enfant aura une place attitrée au cours de la journée et ne changera plus de place dans la journée.

Les élèves sortiront de classe également un par un de la classe en commençant par celui qui est le plus proche de la porte jusqu'au plus éloigné. Le marquage au sol permettra aux enfants de maintenir la distanciation entre eux.

- Les heures de récréations sont décalées dans le temps et dans l'espace :

**Site ROYALE**: Utilisation des 3 espaces de récréation (cour d'honneur, cour maternelle et cour élémentaire)

**Site COLBERT** : Utilisation des 2 espaces de récréations maternelle et élémentaire + espace devant l'école

# C-Les services

#### > Le service d'accueil

## - Accueil des enfants à risques:

Je demande aux parents des enfants bénéficiant d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec des pathologies respiratoires ou déficito-immunitaires de contacter leur médecin traitant ou spécialiste, pour les autoriser ou pas, à revenir à l'école dans le contexte actuel. Le retour à l'école est conditionné par l'avis médical.

- Accueil des enfants de parents engagés dans la gestion de la crise :

Les enfants concernés par cet accueil sont les enfants dont les parents sont :

- Personnels travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé ...
- -Personnels travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ...
- -Professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...
- -Personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.
- Les services en charge de la protection de l'enfance : services d'aide sociale à l'enfance (ASE) et protection maternelle et infantile (PMI) des conseils départementaux ainsi que les pouponnières ou maisons d'enfants à caractère social (MECS), les services d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) et les services de prévention spécialisée.
- Personnels des forces de l'ordre.
- -Personnels enseignants.

# Le service d'accueil est accessible lorsque les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- -Condition 1 : l'un des parents doit relever de la liste des professions concernées ci-dessus.
- -Condition 2 : aucun autre mode de garde n'est possible.

Les enfants sont donc accueillis sur la base de la production par les parents concernés de deux documents :

- 1) Leur carte professionnelle de santé (CPS) ou une fiche de paye avec mention de l'établissement employeur ou une attestation de l'ARS;
- 2) Une attestation sur l'honneur qu'aucun autre mode de garde n'est possible.

A envoyer à Mme Lamarre : secretariat-ecole@saintpaul-lille.

- Accueil sur chacun des sites de l'établissement.
- ❖ Jour d'accueil : lundi mardi jeudi vendredi
- Horaires d'accueil: 08h00-17h00

Site royale : Entrée au 62, rue Royale

Site colbert : Entrée par le 20, rue Jules Lefebvre

Inscription la veille avant 15h00 via le lien identique à celui mis en place depuis le début du confinement.

#### > Le service de restauration

Le CSSP fait le choix de rouvrir son restaurant scolaire aux élèves de l'école primaire. La société de prestation ELIOR garantit les conditions sanitaires permettant sa réouverture.

## > <u>Déjeuner :</u>

« Panier repas » dans un premier temps puis « self assisté »

# > Les services et ses modalités :

Pour permettre de respecter les garanties de sécurité nécessaire :

3 services prévus :

1<sup>er</sup> service : 11h15-11h45 2<sup>ème</sup> service : 12h15-12h45 3<sup>ème</sup> service : 13h15-13h45

• Le nettoyage:

2 nettoyages intermédiaires :

11h45-12h15 12h45-13h15

#### Hygiène :

**Avant** et **après** le service de restauration en respectant la distanciation sociale requise.

- Lavage des mains à l'eau et au savon <u>avant et après le service de restauration</u> en respectant la distanciation sociale requise.
- Séchage des mains avec des serviettes en papier.

#### Site ROYALE:

Attente à l'extérieur et passage de 2 enfants à la fois au lavabo du restaurant scolaire Site COLBERT :

#### Maternelle:

Lavage des mains / un passage de 4 enfants au lavabo

#### Elémentaire:

Lavage des mains dans les sanitaires à tour de rôle, les enfants attendent sous le préau/marquage au sol.

# • <u>La distanciation requise</u>:

Site ROYALE: 3 élèves par table / si nécessaire, 1 table sur 2

Site COLBERT: 2 chaises de distanciation / 1 table sur 2

A noter : la salle de restauration de maternelles déménage à l'accueil du restaurant du lycée pour garantir les conditions sanitaires et le service / de personnel ELIOR.

- Rappel des consignes à chaque début de repas :
- Service à table : les enfants restent assis à leur table
- Couvert individuel
- Pas de partage de nourriture
- Service d'eau : bouteille individuelle.
- Débarrassage effectué par l'adulte encadrant
  - Récréation échelonnée « repas/détente »

Les élèves devront se conformer aux mêmes règles que lors des récréations du matin et de l'après-midi : pas de jeu de contact et distanciation.

Site ROYALE: Utilisation des 3 espaces de récréation

Site COLBERT: Utilisation des 2 espaces de récréations + espace devant l'école

# > Le service de garderie et d'étude :

Les conditions sanitaires ne pouvant être requises :

- Pas de garderie du matin
- Pas de garderie du soir

Sauf pour les enfants des personnels engagés dans la gestion de la crise : de 8h à 17h00.

Cette décision pourra être réévaluée au mois de Juin.

# D-L'entretien des locaux et du matériel

Avant la reprise des élèves : Nettoyage et désinfection complet des locaux

### A partir du 14 mai :

- $\geq$  4 nettoyages et désinfections de l'établissement / jour :
  - Pause méridienne
  - Soir après la classe
  - Récréation du matin

### - Récréation de l'après midi

Nettoyage des sols et surfaces approfondi Nettoyage des tables et dossier de chaises

- Désinfection des zones sensibles : sanitaires, cuvettes, boutons de chasse d'eau, poignées de porte, interrupteurs, robinets, rampes d'escalier...
- AERATION des locaux réguliers sur une durée de 10 minutes au moins :
  - pendant les RECREATIONS
  - pendant la PAUSE MERIDIENNE
  - Pendant la classe si possible

## > En classe:

En cas d'utilisation d'un TBI par les élèves en classe, désinfection des claviers, souris, stylet, écrans et tables entre chaque élève à l'aide de lingettes désinfectantes virucides.

Dans la mesure du possible, les portes des salles resteront ouvertes pour éviter de toucher les poignées.

# Le protocole d'URGENCE

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

# Gestion d'un cas suspect chez un élève

## Etape 1:

Afin de protéger au mieux l'ensemble des élèves, si une toux subite ou une fièvre se déclenche, l'enseignant, porteur d'un masque et de gants, isolera l'enfant concerné dans un lieu sécure et rassurant, et contactera immédiatement les parents qui viendront chercher leur enfant.

## Etape 2:

Procédure rappelée aux parents :

- Eviter les contacts.
- Appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de la région.
- Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, appeler le SAMU : 15 ou 112.

### Etape 3:

Les enfants, camarades de l'élève susceptible d'être malade, changeront de salle pour permettre une désinfection approfondie de la classe, avant de pouvoir y retourner.

## Etape 4:

Les parents des enfants ayant fréquenté le malade seront également informés pour qu'ils puissent assurer une surveillance accrue.

# > En cas de test positif

✓ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu être en contact avec l'enfant malade / dépistage.

# Gestion d'un cas suspect chez un adulte

#### > Conduite à tenir

- ✓ Isoler l'adulte avec un masque et retour à son domicile ou prise en charge médicale. Respect impérative des mesures barrières.
- ✓ Eviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décide si un test de dépistage est nécessaire et donne un avis de reprise du travail.
- ✓ Nettoyage minutieux et désinfection par le personnel des locaux et objets touchés dans les 48h.
- ✓ Poursuite stricte des mesures barrières.
- ✓ Evacuer les locaux.
- ✓ Effectuer une désinfection approfondie.
  - En cas de test positif
- ✓ Informer le personnel et les parents des élèves ayant pu être en contact avec l'adulte malade.

# Nettoyage des locaux - si cas testé positif.

- ✓ Utilisation de l'aspirateur à proscrire.
- ✓ Nettoyage et désinfection de l'établissement.

<u>Protocole – Ecole Saint Paul</u> <u>Rédaction : avril/mai 2020</u>

# ANNEXE 2

# Pour Affichage

# Se laver les mains avec HUGO l'Escargot et ses Copains

# FAIS COMME EUX

# FROTTE BIEN TES MAINS

	Hugo L'excargot	
ALL T	Clément le serpent	S. T.
	Léon le Hérisson	
	Bertrand L'éléphant	
	Jojo et Frédo les crabes jumeaux	R B
	Hubert le Pivert	

Charte des engagements à respecter de la part des différents acteurs, afin d'assurer des conditions sanitaires optimales, lors de la reprise.

Engagement des parents	Engagements de la direction et de l'équipe éducative	Engagement du Centre Scolaire Saint Paul
ont pris connaissance du protocole sar	-Appliquer le Protocole -Sensibiliser les élèves aux gestes barrières contre le COVID-19, dès le premier jour de rentrée Assurer le respect de ces gestes barrières en veillant :  ✓ à la capacité d'accueil des élèves ✓ à l'organisation de l'espace ✓ à l'aménagement de l'emploi du temps pour éviter le brassage avec des élèves d'autres classes ✓ au matériel immédiatement disponible pour répondre aux besoins des élèves (mouchoirs à usage unique, place de la poubelle, gel hydroalccolique à proximité pour l'enseignant) -Suivre le protocole en cas de suspicion de symptômes du COVID-19 -Tenir les parents informés de tout changement de situation.	désinfection des locaux, des sanitaires, du matériel pédagogique, des « points de contacts » plusieurs fois dans la journée.
Signature du chef d'établissement	Signatures obligatoires des représentants	légaux
to large	Père	Mère
tants		